

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **28 (1894)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Janvier 1894.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^{le} Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

QUELQUES MOTS EN SOUVENIR

DE

LOUIS FAVRAT

né le 27 Juillet 1827, mort le 27 Janvier 1893.

Ce n'est pas une biographie de Louis Favrat que nous voulons présenter aux lecteurs du "Rameau de Sapin". Il en existe déjà trois fort complètes et l'on s'étonnera peut-être en voyant par contre cette tardive contribution à la mémoire de notre ami défunt.

Nous voudrions ajouter seulement, au nom de ses amis neuchâtelois, un pieux témoignage d'affection aux sentiments de regrets et de sympathie si unanimes qui a provoqué la perte du grand botaniste vaudois. Ce sera comme le modeste bouquet d'immortelles caché par les couronnes mortuaires dont il ne relève pas l'éclat, mais qui, pour celui qui l'offre, est un dernier gage d'attachement à l'ami qui n'est plus.

On trouvera dans les deux notices biographiques publiées par M^{me} R. Bruser⁽¹⁾ et E. Wilcroft⁽²⁾, ainsi que dans la préface écrite par M^r. Philippe Godet⁽³⁾ pour les "Mélanges vaudois", tous les détails concernant la carrière si utilement remplie de Louis Favrat; c'est pourquoi nous jugeons inutile d'y revenir longuement ici. Il nous suffira d'en rappeler seulement les grandes lignes.

Louis Favrat naquit à Lausanne le 27 juillet 1827. Après avoir fait ses études au Collège et à l'Académie de Lausanne, il quitta sa ville natale pour aller visiter les Universités de Munich, Erlangen et Leipzig, où il étudia surtout la philologie. Rentré au pays en 1852, il enseigna au collège d'Orbe, puis à celui de la Chaux-de-Fonds. En 1862, il s'intégrerait le poste de maître de français à l'Ecole Industrielle de Lausanne.

En 1887, fatigué par un labeur incessant et pénible, il quitta l'enseignement et put dès lors s'adonner complètement à sa science favorite, la botanique. Il fut chargé de diriger les excursions botaniques avec les étudiants et nommé professeur extraordinaire à l'Université. En même temps, il était attaché comme Conservateur-adjoint, puis Conservateur, au Musée botanique.

(1) Bulletin de l'Herbier Boissier, T. 1, N° 5.

(2) Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles. Septembre 1893.

(3) Mélanges vaudois, par Louis Favrat. Payot. 1894.

Il serait tout indiqué dans cette petite notice de retracer l'activité de Louis Favrat comme membre du corps enseignant neuchâtelois. Nous n'avons malheureusement obtenu que fort peu de renseignements à ce sujet, ce qui s'explique par l'extrême réserve qu'il apportait à parler de tout ce qui le concernait personnellement. Tout ce que nous savons, c'est qu'alors déjà il se rése-lait comme un botaniste passionné et qu'il consacrait tous ses loisirs à courir le Jura, qu'il ap-prit à connaître au point de vue floristique aussi à fond que le Valais et le canton de Vaud plus tard. - Déjà alors, me raconte M^e le prof. Cipet, il s'occupait des variations dans le genre Euphrasia. Nous comprenons facilement, dès lors, comment M^e Wettstein, de Prague, à qui les Euphrasia de Favrat furent envoyées avec celles de l'herbier de Zurich en vue d'une monographie du genre, put écrire à M^e Täggi, de Zurich : "Vos matériaux sont parmi les plus précieux de ceux que j'ai vus jusqu'à ce jour, quoique j'aie maintenant devant moi les Euphrasia de quarante-deux herbiers."

Mais ce que nous voulons rappeler de Louis Favrat, c'est moins le botaniste que l'ami sincère et dévoué. Tous ceux qui ont eu le privilège de vivre dans son intimité savent combien grandes étaient les qualités du cœur chez ce savant modeste et distingué.

Ce que j'ai toujours le plus admiré chez lui, c'était sa grande charité : je n'entends point par là la pratique de l'aumône, bien qu'il fut généreux dans toute la mesure de ses ressources, mais plutôt son extrême indulgence pour les faiblesses du prochain. Toujours empressé à excuser les autres, il lui arrivait rarement de parler du tort qu'on lui causait et, lorsqu'il le faisait, c'était avec cette ironie malicieuse qui pardonne, dont il nous a laissé un si bel exemple dans sa spirituelle boutade : "Ses Fagots de Froidenville."

Il avait été dupé par son marchand de fagots. Voyez comment il s'en plaint : "Mes fagots ne renferment que peu de rondins d'un certain diamètre ; il n'y a rien à dire à cela, les rondins ne seraient être plus gros que le bois ; seulement bon nombre sont décidément trop écourtées, mais c'est la faute du bois qui finissait là."

Indulgent pour autrui, Favrat n'en était que plus sévère pour lui-même. Ses scrupules étaient parfois même excessifs. Alors qu'il était Conservateur du Musée botanique de Lausanne, il lui arrivait d'emporter chez lui certaines plantes que l'herbier possédait en doubles ; ja-mais il ne manquait le lendemain matin de rapporter les quelques feuilles de papier et les mauvais cartons qui lui avaient servi à les envelopper.

Lorsque je lui faisais remarquer qu'il ne valait pas la peine qu'il les rapportât, il me répondait : "C'est vrai... mais vous pouvez les utiliser pour un de vos envois."

Malgré cette probité parfaite, et parfois même exagérée, qu'il apportait en toute chose et spécialement dans l'accomplissement de son travail, il craignait souvent de ne pas faire assez. Ja-mais il ne lui serait venu à l'idée de se comparer à d'autres pour s'excuser de n'avoir pas satisfait à toutes les exigences de sa pénible tâche.

Je ne puis m'empêcher de relever ici ce trait déjà cité et qui, plus que tout autre, nous donne la mesure de ce qu'était pour Louis Favrat la notion du devoir : c'était au retour d'une course à Bex. Comme il craignait de ne pouvoir prendre le dernier train, il parlait de rentrer à pied à Lausanne pour ne pas manquer ses premières leçons du lundi matin.

(A suivre.)

Lausanne le 1^{er} décembre 1893.

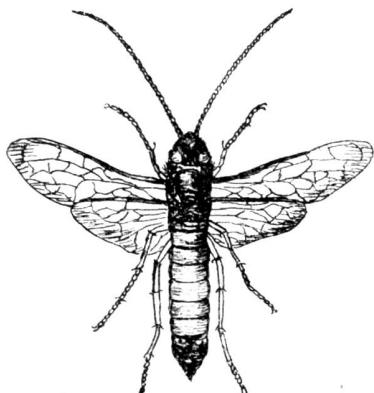
Paul Jaccard.



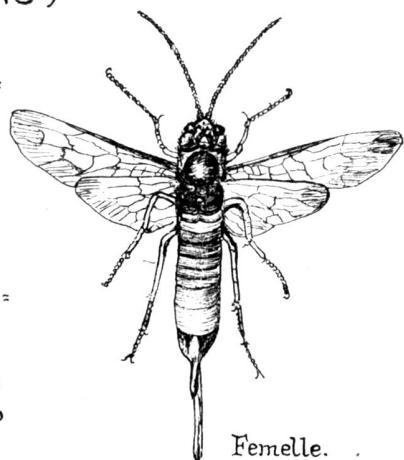
LOUIS FAVRAT

1827 - 1893

LE SIREX GÉANT (SIREX GIGAS)



Mâle



Femelle.

Un beau matin du mois de juillet 1891, j'étais assis à mon bureau, occupé à mettre en ordre quelques plantes de mon herbier, lorsque tout à coup j'entendis un fort bourdonnement à peu de distance de l'endroit où je me trouvais. "Oh! oh! me dis-je, voilà un bourdonnement d'une sonorité peu commune; ce ne doit pas être une guêpe ni un bourdon, ni, à plus forte raison, une abeille."

Je me levai et me mis à la recherche de

l'intrus qui se permettait de troubler ainsi mes occupations. Je ne tardai pas à découvrir le coupable. Derrière un carreau de vitre de ma croisée ouverte, j'aperçus une espèce de grosse guêpe au corps massif, à l'abdomen de deux couleurs, terminé par un appendice en forme de spatule. Cet être agitait de puissantes ailes, produisant le formidable son qui m'avait dérangé dans mon travail. Il chant à qui j'avais affaire, je jugeai prudent de ne pas appréhender brusquement au corps mon bruyant visiteur et, ne possédant pas de pince à insectes, je pris une boîte sur ma table, et, au moyen d'un manche de plume, j'y fis tomber l'animal, qui cessa aussitôt d'agiter ses ailes, mettant ainsi fin à son concert wagnérien. En possession de ma victime, je m'installai de nouveau à mon bureau; je repousai mes plantes et, au moyen de quelques gouttes de benzine, j'eus bientôt réduit l'insecte à l'immobilité. - Je pus alors l'examiner à mon aise et je me convainquis tout de suite que je n'avais pas devant moi un insecte venimeux, car le formidable engin qui, tout à l'heure, m'avait rendu aussi circonspect, se trouva être une râpe puissante indiquant plutôt des habitudes de menuisier arboricole que des coutumes homicides.

Voici la description de l'insecte, dont le dessin ci-dessus a été fait d'après nature: ce qui frappe tout d'abord, c'est l'uniformité de calibre du corps dont l'abdomen, loin d'être séparé du thorax par le rétrécissement caractéristique qui forme la taille si fine de la guêpe commune, est, au contraire, fortement adhérent au métathorax dont la portion déclive fait totalement défaut.

Les caractères suivants sont tirés de l'ouvrage de Brehm; les chiffres, par contre, sont ceux que j'ai trouvés (moyenne) sur les exemplaires dont je me suis emparé.

Être petite, élargie en arrière, armée de mandibules à 3 dents; palpes maxillaires à 3 articles; palpes labiaux à 4 articles. - Les joues naissent tout contre le thorax et sont jaunes. - Les antennes, jaunes aussi, de même que les pattes, ont 21 articles, le premier plus gros que les autres. - De plus, la tête, comme le thorax, est d'un noir mat.

Des 3 parties du thorax, le prothorax est séparé en 2 demi-anneaux, le mésothorax est en forme de disque et le métathorax porte deux petites fentes transversales.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds, novembre 1893.

R. Steiner.

N.B. - Les personnes qui ne refuseront pas ce numéro seront considérées comme abonnées pour 1894. Le remboursement sera pris avec le N° de février.